

KANAKY

N° 26

Association Information et Soutien aux Droits du Peuple Kanak

15 Francs

FEVRIER 1993

A.I.S.D.P.K.

ISSN - 0982-6378

KANAKY nouvelle formule !

L'AISDPK s'est réunie en assemblée générale le 13 décembre 1992. Les débats sont partis d'un premier constat l'association est de fait en sommeil depuis un certain temps et son journal n'a pas paru depuis juin 1991. Il fallait donc prendre des décisions pour l'avenir et les faire connaître à tous les adhérents et à tous ceux qui, en France et en Nouvelle-Calédonie, ont renouvelé leur abonnement à *Kanaky*.

Notre activité a toujours été étroitement liée aux événements et aux besoins de soutien politique en provenance de Nouvelle-Calédonie. L'AISDPK a su faire connaître en France la lutte du peuple kanak pour son indépendance. Elle a su aussi rassembler et mobiliser les anticolonialistes dans le respect des choix du peuple kanak.

Depuis 1988, le FLNKS a fait, comme à d'autres moments, le choix des institutions dans le cadre des accords de Matignon. A l'époque, l'AISDPK a accompagné le FLNKS dans ce choix, bien que nos débats aient mis en évidence nos craintes et nos critiques à l'égard des propositions du gouvernement français.

Depuis, quand les militants kanak font appel à la solidarité, nous sommes toujours là comme nous l'avons fait au cours des années 1991-1992 en hébergeant les témoins des procès Kawa et Moindou, en étant présents aux procès et en continuant à apporter notre aide morale et matérielle à Camille Amibilly (Billy a été libéré début octobre 1992 et est parti au pays).

Nous restons bien sûr anticolonialistes, conscients que rien n'est réglé et que la mobilisation politique peut s'avérer à nouveau nécessaire. La demande d'informations existe toujours parmi tous ceux qui ont participé aux mobilisations de soutien.



Il nous semble donc important de maintenir un réseau pour faire circuler l'information et pour permettre de rester en contact afin d'être prêt à reprendre rapidement un soutien actif.

Actuellement, nous ne disposons comme source d'informations que de diverses publications provenant de Nlle-Calédonie

les publications des partis politiques kanak *Kanak* et *L'Avenir calédonien* ;

— la nouvelle publication du syndicat USTKE, *Combat ouvrier* ;

— le journal de la Province Iles, *Construire les Loyautés*

— le magazine du Groupe Pacifique *Presse Tour de côte* qui donne des informations notamment sur la vie économique dans la Province Nord

— la revue des associations et des travailleurs sociaux *Pourquoi pas ?*,

— les inévitables *Nouvelles calédoniennes*, quotidien local du groupe Hersant, sans compter les quelques articles de la presse métropolitaine. Nous proposons donc, outre la possibilité pour chacun de s'abonner à ces journaux, de faire paraître

une revue de presse trimestrielle à partir d'un choix d'articles proposé par le comité de rédaction de *Kanaky* ; lorsque nous le pourrons, nous y ajouterons quelques brèves ou articles de fond.

Cette évolution de *Kanaky* se veut consciemment être un service d'information minimum imposé par le contexte de la mobilisation sur la question calédonienne. Nous espérons cependant que cette nouvelle formule répondra aux attentes de nos lecteurs et qu'ils ne nous tiendront pas rigueur de ce changement. Outil de suivi de l'évolution politique, si la situation l'exige, *Kanaky* retrouvera une formule plus développée. C'est dans cette éventualité que nous avons décidé de garder les mêmes tarifs d'abonnements afin que la revue conserve une base financière équilibrée, condition nécessaire pour être capable de faire face aux besoins de l'actualité. Nos lecteurs comprendront d'eux-mêmes l'enjeu de garder opérant un outil d'information et de mobilisation qui a fait ses preuves dans le passé.

Numéro de Commission Paritaire : 68-728 Directeur de Publication : Gérard GAUTIER

Dépôts légaux : février 1993 Imprimé par nos soins.

Abonnement : 5 numéros 100 francs. Abonnement de soutien et Etranger à partir de 150 francs. Nouvelle-Calédonie (par avion) : 200 francs. Adhésion à l'AISDPK (sans l'abonnement) : 150 francs.

Correspondance et chèque à l'AISDPK - 14, rue de Nanteuil 75015 PARIS

POYES : UN CONGRES SYNTHETIQUE DE CONVENTIONS ET PREPARATIF AU BILAN 1992

(extrait de *Kanak* n° 149, sept. 1992)

A l'ordre du jour du congrès FLNKS de Poyes (29 et 30 août 1992), les motions sur les différents thèmes que les conventions FLNKS ont travaillées depuis le congrès de Koindé, le bilan du président et du vice-président du FLNKS, l'analyse de la situation politique et les scrutins nationaux. Après la cérémonie coutumière et la levée du drapeau, le président du FLNKS a ouvert le congrès et encouragé les militants à travailler pendant un jour et demi. Il a également fait son propre bilan et situé les problèmes rencontrés dans l'exercice de ses différentes fonctions : le manque de contacts avec la base militante FLNKS en dehors de son rôle d'élus provincial, les positions du FLNKS qu'il défend souvent en contradiction avec les positions d'autres groupes de pression composant le FLNKS.

A l'extérieur, nos interlocuteurs nous interrogent sur l'articulation : indépendance kanak et socialiste et processus actuel des Accords de Matignon-Oudinot. Quelles sont les étapes intermédiaires que le mouvement se fixe pour aller jusqu'à l'indépendance ? la formation, l'ouverture vers les autres communautés. Ceux qui nous soutiennent ne comprennent pas le double langage UC / FLNKS. Au niveau stratégique, la question du consensus revient souvent. Comment le FLNKS entend amener le pays à l'indépendance ? On peut envisager deux cas de figure : 1) le FLNKS convainc les autres communautés pour obtenir une majorité en 1998 ; 2) le RPCR vient sur notre position et vote l'indépendance en 1998. Le travail à faire selon ces deux cas n'est pas identique. Il faut dire maintenant quelle est notre stratégie pour être clair entre nous et envers les autres.

Les relations extérieures

Le vice-président Rock Wamytan a révisé son travail consolider nos acquis régionaux, nationaux et internationaux, développer le soutien auprès des organisations de solidarité pour expliquer nos objectifs et montrer les limites des accords de Matignon-Oudinot, qui ne donnent pas l'indépendance, contrer la politique de la France dans le Pacifique et ouvrir les portes à la coopération.

Ce qui est positif pour nous, c'est que le FLNKS continue d'être reconnu comme interlocuteur valable et efficace pour les pays du Pacifique. Il représente légitimement le peuple kanak puisqu'il est associé à toutes les décisions poli-

tiques (GFL - Forum). Ce qui est négatif : à l'ONU et aux Pays non-alignés, le FLNKS assure le minimum. Les antennes FLNKS à l'extérieur n'existent plus pour un travail de relais auprès des pays qui soutiennent. On regrette qu'il n'y ait pas des structures efficaces pour accompagner le travail des relations extérieures. Pour affirmer ses objectifs, le FLNKS doit coordonner ses déplacements et avoir une seule parole à l'extérieur, ouvrir les perspectives en programmant les actions jusqu'à l'indépendance dans les secteurs de la vie sociale.

Les motions

Au total de dix, les motions présentées par le bureau politique ont fait l'objet de discussions préalables lors des conventions FLNKS et des réunions du bureau politique élargi. Elles permettent de fixer les repères, les prémisses d'un projet de société pour guider le travail de nos décideurs politiques, acteurs économiques, sociaux et culturels dans le travail de tous les jours.

Ces motions font référence au Foncier, Développement économique, Santé-social, Transports, Mines et carrières, Enseignement-formation, Emploi-jeunes. Le bureau politique devra resynthétiser les motions après débats sous forme d'un petit livret et le distribuer aux différents groupes de pression. D'autres thèmes devront être abordés lors des prochaines réunions du bureau politique renforcé (fiscalité, couverture sociale généralisée..., la presse...).

Débat sur la situation actuelle

Après les interventions des différents partis politiques, force est de constater qu'il existe deux réalités, apparemment contradictoires, dans et du FLNKS.

1) La situation actuelle n'est pas si problématique, voire dramatique, en soi. Elle est inhérente à une nouvelle donne politico-institutionnelle. Les difficultés constatées résident dans le fait que, d'un côté, il y a des principes et, de l'autre côté, il y a la gestion sur le terrain et quotidienne des institutions. Beaucoup de nos élus par exemple sont submergés de réunions par conséquent, sur certains dossiers, importants soient-ils, ils ne défendent pas correctement les positions politiques. Parfois, ceci est aggravé par le manque de positions claires.

2) La situation est pratiquement ingérable et elle doit être résolue car elle risque d'hypothéquer notre objectif l'IKS

pour lequel on s'est tant battu. Pourquoi qualifier la situation du FLNKS " d'ingérable " ? Les termes employés pendant ce congrès ont été manque de clarification, de concertation, de coordination, peu d'ouverture par rapport à des structures dites FLNKS. Parallèlement, on assiste à un verrouillage pratiqué par un seul parti. Ceci explique, au-delà des difficultés de gestion quotidienne citées plus haut, le manque d'adhésion et de mobilisation de la base. Casino dans le nord, CLR, Pointe Magnin... des projets acquis par consensus interne au FLNKS ? Mais quoi de surprenant quand les CDL ont disparu, de même que les comités de coordination communale...

Sur le plan des relations extérieures, nos interlocuteurs ont du mal à saisir le double langage du mouvement. D'un côté, les positions politiques du FLNKS portées par le président et le vice-président et, de l'autre côté, celles avancées par les dirigeants de l'Union calédonienne sont-elles contradictoires ? La question reste posée et en suspens jusqu'au prochain congrès du FLNKS de décembre. Après débat, le congrès décide de renforcer la structure dirigeante du mouvement dans le but, en outre, de crédibiliser le FLNKS tant au niveau interne qu'au niveau des relations extérieures. Cette structure dirigeante renforcée (SDR) sera composée du BP (le président et le vice-président étant les deux membres de droit et deux délégués de chaque parti), d'un représentant élu des exécutifs des deux provinces nord et îles et d'un élu de la province sud. Sur des dossiers bien précis comme la fiscalité, la couverture sociale généralisée... à la place des exécutifs des provinces nord et îles, un élu président d'une commission ad-hoc suivant le domaine sera intégré à la SDR.

Les élections nationales

Pour Maastricht, le congrès a laissé la liberté aux groupes de pression de son mot d'ordre. L'UC et le PSK prônent la liberté de vote. Le PALIKA et l'UPM s'abstiendront. Pour les sénatoriales, le congrès a décidé d'un candidat FLNKS. Il faut qu'il soit ouvert et rassembleur. Ce candidat sera connu le 15 septembre (NDLR. Rock Wamytan). A Poyes, il a été décidé qu'un congrès extraordinaire du FLNKS aura lieu en décembre 1992, avec comme ordre du jour le bilan du FLNKS, le bilan des partenaires des accords, le consensus.

AU CONGRES DE POYES : " PETITE GUERRE DES MOTS " QUI CACHE UNE REALITE ?

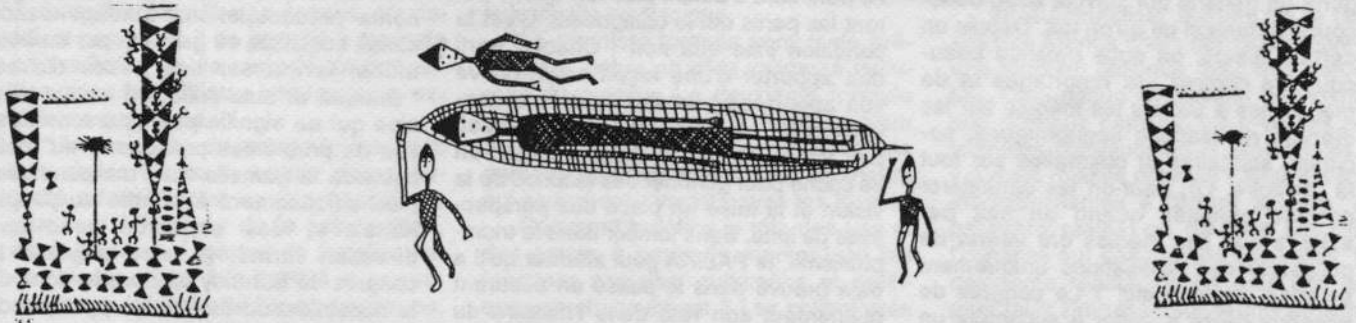
(extrait de *Kanak* n° 149, sept. 1992)

Deux expressions fortes ont dominé le congrès du FLNKS de Touho. La première " officielle " puisqu'elle a été utilisée publiquement par le porte-parole du PALIKA qui a dit dans son intervention « nous demandons une clarification des perspectives politiques. L'UC doit arrêter de faire la politique de l'autruche. Toutes les interventions publiques de Léo et François visent à convaincre les Caldoches, le RPCR notamment sur le bien-fondé des Accords de Matignon... Cette politique oublie nos bases et leur adhésion a affaibli le FLNKS et remet en cause aujourd'hui son existence ». Cette intervention s'est terminée sur les constats négatifs relatifs à la gestion des outils institutionnels tant en ce qui concerne les méthodes de gestion que sur certaines priorités et gros dossiers. La deuxième " officieuse " mais néanmoins

unanime chez beaucoup de responsables de l'UC « les militants du PALIKA... gamelle ». Comprenez par là que les gens du PALIKA veulent des places et manger dans la gamelle provinciale. Argument qui traduit, en refus d'entendre et de comprendre, les critiques de fonds, toutes constructives, émises par le PALIKA depuis le congrès de Parawié de l'année dernière.

Apparemment, ça ne vole pas haut chez notre grand partenaire puisque l'on veut nous ramener à ce niveau de discussions. Rappelons tout de même que l'UC est un parti efficace pour ce qui concerne le placement de " cadres " pas toujours efficaces et compétents, il faut le dire. Citons en exemple : les 11 élus UC sur les 19 élus provinciaux, les 24 attachés sur 33 membres des cabinets politiques et chargés de mission des

provinces et du congrès et conseil consultatif, les personnes nommées par l'UC dans les différents conseils d'administration pendant l'administration directe ; les animateurs ADRAF nommés par les responsables de l'UC pendant l'administration directe, etc. qui sont en train d'être liquidés actuellement avec quelle bénédiction ? Sur ce chapitre, le PALIKA n'a peu de prétention et préconise en tout cas d'autres méthodes de travail à partir d'une toute autre approche de la gestion du pouvoir qui privilégie l'efficacité et la réalisation de nos objectifs avec l'adhésion du plus grand nombre. En conclusion : " politique de l'autruche " ou " gamelle ", le débat est ailleurs en tout cas, bien au-delà de l'exercice du verbe et bien plus près de nos réalités quotidiennes.



Motion sur la couverture sociale généralisée

Considérant la nécessité de doter le pays d'un système de couverture sociale et homogène qui bénéficie à l'ensemble de la population du territoire.

Considérant que la couverture sociale généralisée constitue une mesure sociale dont le FLNKS a demandé la mise en place dans le cadre du rééquilibrage.

Considérant que le projet de refonte du système de couverture sociale élaboré au temps du gouvernement Tjibaou constitue déjà un progrès important en matière de généralisation de la couverture sociale.

Le congrès du FLNKS des 29 et 30 août 1992 considère .

— que la mise en œuvre de la généralisation de la couverture sociale doit d'abord conduire à simplifier et à rendre plus cohérent un système actuel complexe et source d'inégalités sociales (harmonisation) ,

— que la généralisation de la couverture sociale qui doit être fondée sur la solidarité sociale et tenir compte des possibilités de chacun, devra permettre à chaque individu de pouvoir prétendre aux mêmes prestations quelque soit sa situation sociale ,

que l'ensemble de la population du territoire sans exception doit pouvoir bénéficier du système de couverture sociale ainsi réformé.

Dans cette optique, le congrès du FLNKS des 29 et 30 août adopte les principes suivants

1) Pour réaliser la généralisation de la couverture sociale, il faudra procéder par étape en commençant par les assurances sociales (maladie, maternité, invalidité, décès...).

2) La généralisation de la couverture sociale devra se traduire par la mise en place d'un régime de base unique commun à l'ensemble des bénéficiaires et géré par une caisse primaire unique de façon à rendre aux mutuelles leur vocation d'organismes de couverture complémentaire.

3) La généralisation de la couverture sociale devra être fondée sur la solidarité territoriale tout en tenant compte des possibilités de chacun. Chacun devra donc être mis à contribution en fonction de ses capacités et ceux qui disposent de capacités contributives importantes devront accepter de participer de façon significative au financement du régime de façon à permettre à ceux qui ne peuvent contribuer que modestement, de prétendre aux mêmes niveaux de prestations. A ce titre

le dé plafonnement, éventuellement par étape, constitue une mesure de nature à répondre à cette préoccupation.

la revalorisation du SMIG à 100 000 FCFP par mois devient une nécessité absolue.

CONGRES DU PALIKA : CONSOLIDATION POUR UN PLUS A LA LUTTE

(extrait de *Kanak* n° 150, oct. 1992)

Nous rentrons dans la phase traditionnelle des congrès. C'est la période où les diverses organisations font des bilans sur la base de ce qui a été décidé aux congrès précédents. A partir de là, des perspectives sont trouvées pour l'année à venir ou aussi pour la suite... Or, à la différence des précédents, cette phase-ci revêt une importance capitale, même si on ne cesse de le rabâcher depuis le début de cette année, nous tenons à l'affirmer, voire à le réaffirmer, en tout cas, pour le congrès du PALIKA. En aucun cas, cela ne doit constituer une banalité. Importance capitale non seulement vis-à-vis de notre propre base qui ne cesse de grossir, il est vrai mais qui s'interroge notamment par rapport aux dernières prises de positions politiques du parti. Importance capitale aussi pour les gens en général qui suivent avec beaucoup d'attention ce qu'on fait. Depuis un certain temps, on nous balance beaucoup de chiffres, de reportages et de magazines à travers les médias sur les diverses réalisations économiques, sociales, sanitaires et culturelles sur tout le territoire. Or, peut-on les considérer comme objectifs quand on sait par ailleurs que ces médias ont intérêt de présenter ces réalisations uniquement sous un angle positif ? Le congrès de Borendy devra s'atteler à accomplir un certain nombre de tâches primordiales — l'analyse et l'application d'une façon

objective et critique des choses réalisées ; — au-delà des chiffres parfois fastidieux, les réalisations se situent-elles effectivement dans le sens des mesures de décolonisation ? — bien sûr, l'appréciation générale doit être relative car la prise en compte des rapports de force et le contexte sont déterminants, sans omettre le facteur temps ; — plus loin encore, les réalisations doivent être appréhendées aussi en fonction de nos propres positions politiques FLNKS, en particulier dans les institutions où nous détenons la majorité politique au sein des assemblées délibérantes.

Jusqu'à présent, le PALIKA a toujours affirmé que le combat efficace pour l'indépendance kanak et socialiste dépendait d'un front fort et perspicace. Et ce front sera d'autant plus fort que le seront les partis qui le composent. C'est la condition *siné qua non* ! Chaque parti doit apporter d'une façon constructive son apport, sa contribution à la consolidation de ce front. Le FLNKS ne doit pas être un paravent derrière lequel on se cache pour gommer des lacunes de la vision et la mise en place des perspectives de lutte. Sans tomber dans le triomphalisme, le PALIKA peut affirmer qu'il a déjà prouvé dans le passé en assurant pleinement son rôle dans l'histoire du mouvement de libération nationale et qu'il s'engage à continuer. Du parti ultra-

minoritaire, souvent taxé à ses débuts de gauchistes, d'anti-coutumier, d'anti-religieux primaire, d'irresponsable, de jeunot... le PALIKA a toujours suivi une certaine ligne politique découlant d'une idéologie, des stratégies et tactiques conséquentes, qui d'ailleurs ont fait sa force. C'est sur cette base-là et non sur un coup de tête que le PALIKA a intégré le FLNKS en 1984. Ensemble, le parti et ses partenaires composant le front, dont certains l'ont quitté depuis, ont assumé l'histoire de la lutte du peuple kanak et des exploités. Ensemble, dans la confrontation de divers événements politiques victorieux, joyeux, parfois douloureux, voire dramatiques.

Les critiques émises par le PALIKA à différents moments et étapes de la lutte ont pour but d'être politiques et constructives, avec pour principale et permanente préoccupation l'indépendance kanak socialiste se gagnera par un front uni et ferme sur des bases claires. " Critique et auto-critique " est un principe qui ne signifie pas " personnalisation de problèmes politiques " ni " politique de la gamelle "... Pour contribuer plus efficacement à la lutte du peuple kanak et des exploités avec une direction ferme, le parti a placé le congrès de Borendy 92 sous le signe de la consolidation de l'action politique du PALIKA.

Vient de paraître :

Les Kanak face au développement. La porte étroite¹.

Le développement est au cœur des accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie signés en 1988 par l'Etat français, le RPCR de Jacques Lafleur et les indépendantistes kanak. Mais quel développement ? Et pour qui ? Les différents signataires, on l'imagine aisément, sont loin de partager les mêmes idées sur la question. Le développement est-il le principal levier du processus de rééquilibrage économique qui doit mener à la réconciliation de la société calédonienne divisée ? Une concession nécessaire pour garantir la paix sociale en attendant la partition inéluctable du territoire ? Ou une étape obligatoire dans la construction de l'indépendance nationale kanak ?

Isabelle Leblic instruit le dossier avec méthode et sans concession. Après un examen systématique des contextes historique, démographique, économique, politique et culturel, elle confronte les discours et les projets officiels — ceux de l'administration comme ceux des politiques kanak — aux actions et aux réalisations sur le terrain (coopératives de pêcheurs, mais aussi opération café, micro-projets d'élevage, reboisement, etc. au sein d'un village de la côte Est. Ponérihquen). Traité comme un révélateur sociologique, le problème du développement est ainsi étudié dans son véritable cadre, non plus celui d'une rationalité économique distincte et large-

ment artificielle, mais celui de l'interaction des cultures, du renouvellement des rapports sociaux au sein de la communauté kanak et des enjeux politiques contemporains. Et si le regard jeté sur la réalité peut apparaître parfois critique, il n'est jamais dépourvu de cette volonté de compréhension qui caractérise au premier chef la démarche ethnologique et sa rigueur scientifique.

Patrice Godin

¹ Presses universitaires de Grenoble, février 1993, 420 p. En vente à l'AISSDPK à 130 francs (plus frais d'envoi).

LE MONDE MODERNE NOUS INTERPELLE...

par Léopold Jorédié

(Extrait de *L'Avenir calédonien* n° 1006 & 1007, oct. 1991 & oct. 1992)

La langue est le véhicule de la culture. C'est une réalité, de même que la culture doit évoluer avec son environnement économique. Parler sa langue maternelle, chanter une mélodie, porter un costume tradi-

tionnel ou préparer un menu à la façon de chez nous, c'est cela qui donne la valeur à la vie, au-delà du fait d'être un patron, un riche homme d'affaires, un haut-fonctionnaire ou un simple paysan kanak.

La culture (coutume) d'un peuple, c'est sa manière d'être, de s'exprimer, de s'organiser sur le plan social, politique et économique. Dans cette organisation, chacun porte un nom lié à une terre, à un clan et à une généalogie avec un rang social et une fonction. Le consensus qui consiste à rechercher l'équilibre et la stabilité du groupe a permis aux Kanak de gérer leur patrimoine et de régler leurs conflits à travers le respect de la parole donnée. Les intérêts d'argent sous forme de capital ou de marché à conquérir, jusqu'à une époque, n'existaient pas, donc il ne pouvait y avoir de contradiction ou de majorité en opposition avec la politique intérieure ou extérieure du groupe.

L'organisation du groupe kanak avec ses règles s'articule autour d'une autorité administrative que l'on appellera plus tard à l'arrivée de la colonisation, chef, grand chef, garant de l'application des règles reliant à la société et en même temps symbole de l'unité du groupe. Comment harmoniser aujourd'hui, cette organisation culturelle avec une société d'économie de marché devant laquelle il nous est difficile de résister, du fait que l'argent sert d'échange et donne valeur à ce que les Kanak considéraient jusqu'ici comme un patrimoine culturel ?

La pression exercée par cette société occidentale peut être dévastatrice si le groupe social (clan et tribu) n'est pas homogène. Il ne s'agit pas de résister contre la marée, mais surtout d'affronter la réalité, en tant qu'individu dans un groupe et citoyen effectif d'une nation. L'intégration brutale a eu toutes les conséquences que l'on connaît, voire les départements d'Outre-Mer. Allons-nous vers un système foncier à l'occidental, c'est-à-dire propriété privée, individuelle ou de groupe délimitée avec un titre de propriété privée ? La question n'est plus à poser, car le Kanak dispose déjà à l'heure actuelle des propriétés privées, GDPL, GIE, SARL et même individuel, voire lotissement FSH ou communal. Reste maintenant les terres, que l'on appelle réserves, où chaque individu ou clan possède une parcelle avec des limites naturelles. La démographie croissante oblige les Kanak à mieux s'orga-

niser dans la gestion et la maîtrise du foncier. Il peut y avoir deux formules :

— La première, établir un cadastre coutumier maîtrisé par le groupe social. Le garant des règles étant le Conseil des anciens. Ce cadastre doit être enregistré à la mairie. Cette première formule concerne l'espace vital, ce que l'on appelle le milieu de vie ou espace sociomythique (tribu) et terre de culture traditionnelle.

— La deuxième formule est la délimitation des terres de production économique avec un titre de propriété privée, individuelle ou clanique.

La première formule permet de préserver la cohésion et la solidarité culturelle du groupe. La deuxième formule permet l'exploitation et la mise en valeur des terres avec une assurance et une garantie pour les partenaires extérieurs qui souhaitent s'investir avec les Kanak.

Comment redéfinir le rôle des uns et des autres à partir du moment où les fonctions sociales, culturelles et politiques se chevauchent ? Les collectivités publiques sont des outils de développement que les Kanak ont intégrés depuis plusieurs dizaines d'années, c'est-à-dire les communes et maintenant les provinces. Y a-t-il incompatibilité entre la fonction d'élu et la fonction culturelle ou coutumière ? Grand chef maire, grand chef conseiller provincial, grand chef employé municipal, grand chef gérant d'une société, grand chef patron d'un gîte, grand chef actionnaire dans une société, tous ces cas de figures existent chez les Kanak. Dans certains cas, la notion de garant de la stabilité et de l'unité du groupe est remplacée par la notion de position politique se situant dans la majorité ou dans l'opposition. A partir de ce constat, on peut penser que les grands chefs sont influençables et ne jouent plus leurs vrais rôles coutumiers. On peut penser aussi qu'ils peuvent être l'objet de manœuvres quelconques au détriment du groupe social. Aujourd'hui, il est admis que les fonctions culturelles des chefs et des grands chefs soient des fonctions indemnisables ou rémunérables. Est-ce une évolution de la situation culturelle des Kanak ou est-ce une imposition que les Kanak ont acceptée ? Il est impensable aujourd'hui de dire que les

grands chefs n'ont pas droit à cette indemnité étant donné que c'est une fonction culturelle. Le nom de grand chef a été attribué par les colonisateurs avec comme rôle d'interlocuteur privilégié des autorités administratives. Cette nouvelle fonction a complètement mis le système, en péril, c'est-à-dire la dualité et tout le réseau de solidarité entre les clans et leurs hiérarchies. Car on ne cite jamais un clan seul ou un individu, mais toujours avec son frère ou son cousin. Exemple Doui Mhe Bai, etc.

Institutionnaliser aujourd'hui le conseil des grands chefs consiste à donner une fonction politique avec des étiquettes. Cela risque de devenir une institution politique parallèle vis-à-vis des collectivités communales et provinciales. Il y a deux réalités pour les Kanak qui sont incontournables à l'heure actuelle. La première réalité, on ne peut pas faire l'impasse sur ses racines culturelles. La deuxième réalité, on ne peut pas non plus faire l'impasse sur le modernisme. Comment à partir de ces deux réalités doit-on redéfinir le rôle coutumier des uns et le rôle politique des autres, qui occupent une place dans les collectivités de façon à préparer la société future sans faire de démagogie ?

L'objectif étant de rechercher un équilibre nouveau avec tout ces éléments en ayant des perspectives à moyen et long terme. C'est grave pour certains Kanak de jouer les gardiens du temple, alors qu'ils ont déjà un pied dans une autre religion et que la chapelle est en train de s'écrouler. Que reste-t-il de la révolution islamique iranienne ? Elle n'a pas résisté à la pression économique occidentale. Il ne reste plus grand chose des règles établies par l'Ayatola Khomeini après dix ans de révolution. Les pays africains, après le pillage organisé par leurs colonisateurs, sont aujourd'hui à la recherche de leur équilibre, coincés entre la diversité de leur situation socio-culturelle et sous la pression et l'intégration du système occidental.

Les pays de Mélanésie se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins. Les sources des conflits nationaux qui apparaissent chez nous comme chez nos cousins mélanésiens sont le foncier

et la pression culturelle de ce système occidental. C'est un manque de nationalisme et de clairvoyance qui accentue notre vulnérabilité face au contexte économique mondial dont la seule condition de s'intégrer est l'unité nationale.

Garder sa carapace culturelle et franchir le pas décisif vers l'impitoyable univers économique imposé par les pays à civilisation avancée, c'est le passage obligé, que tous les peuples des pays en voie de développement doivent considérer avec détermination tout en sachant que l'on ne progresse pas sans faire de sacrifice. L'équilibre ou le déséquilibre nord-sud et est-ouest entre les différentes nations a pour cause :

- le monopole des ressources,
- le monopole des matières premières,
- le monopole du développement et du potentiel de matière grise,
- le surpeuplement et la lutte pour la survie,
- la diversité et la puissance de l'univers socio-culturel de chaque peuple,
- la situation géo-stratégique de chaque nation, aussi petite soit-elle.

Le décalage provoqué par ces différents éléments impose la solidarité nationale avec des régulateurs à plusieurs niveaux, par exemple : la CPS, la CEE, l'ONU, etc. mais la survie de la planète est tributaire de la capacité des peuples à s'enrichir et à se développer dans la compétition en partageant ce qui est nécessaire de partager, afin d'assurer l'équilibre économique, social, écologique et la stabilité politique, régionale et internationale. En un mot la Calédonie de demain doit être compétitive et solidaire dans la région Asie-Pacifique, en intégrant une inter-dépendance internationale.

La question qui est posée aujourd'hui est de savoir quels sont les éléments que l'on doit identifier et enclencher pour créer les conditions indispensables permettant d'atteindre cet objectif.

Pour nous les Kanak, l'indépendance de notre pays est revendication légitime et se traduit par la restitution de notre souveraineté par la France, pays colonisateur. Pour les Calédoniens français, la

Calédonie c'est leur patrie, ils veulent y vivre avec une présence française. Pour le gouvernement français, la constitution française est incontournable. Mais si les Kanak et les Calédoniens se mettent d'accord sur l'avenir de Kanaky, le gouvernement ne pourra qu'entériner le choix des intéressés, cette logique se confirme aujourd'hui à travers les accords de Matignon qui sont des mesures d'équilibre permettant aux rapports de forces en présence de préserver une stabilité politique. Les positions fondamentalement opposées des deux blocs n'évoluent pas dans le discours, mais dans le vécu du quotidien, une toile est en train de se tisser en avançant à deux vitesses

- ceux qui ont les moyens financiers et qui investissent,
- ceux qui attendent l'aide des collectivités.

Souveraineté nationale et compétitivité économique cela veut dire que l'on doit s'imposer des règles de fonctionnement interne, tenant compte du passé historique, du présent et de l'avenir en intégrant les éléments les plus simples de la vie quotidienne jusqu'au rapport de force politico-économique international.

1998, c'est la date butoir. Si il y a la majorité en faveur de l'IKS, ça ne pourra être au grand maximum que 55 % de voix, cela veut dire que le lendemain il faut commencer à organiser les élections nationales et mettre en place un gouvernement prévu par une constitution avec un budget de fonctionnement, des mesures fiscales, mais surtout des ressources économiques suffisantes pour pouvoir disposer de la matière imposable nécessaire aux charges de la nation. Les autres devront choisir rester et adopter la nationalité, ou partir. Les Kanak RPCR n'auront pas à choisir puisqu'ils font partie de nos clans et sont aussi propriétaires fonciers comme nous.

La difficulté de concevoir une unité nationale réside dans le fait que la démocratie des régimes ouvre le droit à la liberté d'expression et au suffrage universel en négligeant la garantie morale

du système idéal choisi (constitution d'un pays). Dans la société kanak, la vie s'organisait autour du clan de la grande chefferie qui symbolisait l'unité et la garantie morale du groupe. La démocratie à l'occidentale (France) qui consiste à défendre une idéologie inculquée à un groupe, face à une autre idéologie a provoqué des désastres économiques et en même temps la dégradation de l'éducation morale, en mettant en place des gouvernements ingérables repris dans certains cas par des régimes militaires (Afrique francophones, départements et territoires d'outre mer). La référence ou le modèle que représentent les nations démocratiques occidentales aux yeux des peuples en voie de décolonisation ne reflète que l'aspect de la fonction et du pouvoir. Ces deux notions deviennent alors des objectifs individuels ou de groupes idéologiques en terme de conflit interne négligeant les intérêts de la nation. Cette situation dans la plupart des cas est organisée par le pays colonisateur pour pérenniser le colonialisme après l'indépendance.

Etre nationaliste, c'est concevoir la place de son pays dans son environnement géographique et stratégique à partir des problèmes humains, des ressources économiques et en tant que citoyen-acteur, créer les conditions nécessaires pour faire face à la compétition économique internationale. La notion de nationalisme provoque alors dans ce cas un consensus sur l'intérêt économique de la nation qui devient le garant moral du système au-delà de la compétition entre individus ou entre sociétés de production. La démocratie, à ce moment-là, doit garder toute sa valeur (liberté et droit d'expression) et le vote se fait entre nationaux pour désigner une équipe dirigeante à la tête d'un pays économiquement fort et politiquement stable. Si la notion d'indépendance est une réaction des colonisés, si cette même notion qualifie la situation du pays après la décolonisation, il faut surtout éviter de s'enfermer dans le piège infernal de ceux qui fondent encore leur rapport de force sur leur empire colonial.



L'Avenir calédonien
Journal de l'Union calédonienne
Directeur de publication
Nicolas Pidjot
4, rue de la Gazelle
Quartier Aéroport Magenta
BP 3888 - Nouméa
Nouvelle-Calédonie

Quelques autres articles au
sommaire de *L'Avenir calédonien*
n° 1007 (oct. 1992)

- Elections sénatoriales. Un vote qui réveille les passions politiques. Les leçons de ces sénatoriales du 27 sept. 1992. - Maastricht le traité ? le référendum ? l'Europe ? - La S.O.D.I.L.
- Kanak c'est l'heure du bilan. Ne te caches pas derrière les discours.

n° 1006 (oct. 1991)

Assassinat de Pierre Declercq, 10 ans déjà... Un leader indépendantiste est un gêneur Instantané ou Histoire. En mars 1987 le FLNKS a déposé à l'ONU au comité de 24 un projet de constitution... Habitat tribal " Plan Jorédié "

n° 1008 (déc. 1992)

Mission calédonienne en Nouvelle-Zélande. L'économie calédonienne.

LE XXIII^e CONGRES UNION CALEDONIENNE

(extrait de *L'Avenir calédonien* n° 1008, déc 1992)

Le mouvement d'Union calédonienne a tenu le 24 et 25 novembre dernier à Nindhia-Houaïlou son XXIII^e congrès sous le nom de AYE BAA (la fête au rassemblement). Quelques 530 militants (...) ont participé aux travaux et débats. Vingt-quatre comités locaux étaient présents et sept absents (Dumbéa, Boulouparis, La Foa, Ponérihoun, Gomen, Poum et Hienghène). (...) Tous les participants se félicitaient du bon déroulement de ce congrès et étaient fiers d'y avoir participé. Un grand bravo pour la région Adjié pour sa très bonne organisation où les horaires ont été scrupuleusement respectés. Chaque région avait consciencieusement préparé par des conventions régionales les thèmes du

congrès bilan et perspectives 1995-98. Les comptes rendus sur leurs réalisations sur le terrain ont été clairs et réalistes, mettant en exergue les points négatifs sans se cacher derrière des " boucs émissaires "

Quatre motions importantes ont été rédigées sur l'économie, le foncier, les élections législatives et sur l'environnement (cf. ci-dessous). Comme tous les ans, les militants ont élu le bureau politique du mouvement pour l'année 1993 et, innovation, une nouvelle formule exécutive a été mise en place et approuvée par le congrès (cf. ci-dessous). Cette nouvelle formule consiste à responsabiliser des membres proposés par le bureau politique et approuvés par le con-

grès dans huit secteurs bien précis tels que la santé, l'économie, l'enseignement, etc. Charge à ces responsables de s'entourer d'une équipe compétente pour être le plus performant possible, tant dans la réflexion que dans la préparation et le suivi des dossiers concernant son secteur respectif. Le bureau politique se réunira toutes les semaines. Il convoquera une fois par mois pour une journée de travail tous les responsables de secteur, les élus et les commissaires politiques. Les commissaires politiques, en liaison avec les secrétaires généraux du mouvement se donnent le moyens pour animer les régions.

Le congrès 1993 se déroulera dans la région Djubéa.

Motion politique générale

Considérant les engagements pris par l'Union calédonienne lors des Accords de Matignon ,

considérant les orientations prises par le mouvement d'Union calédonienne lors de son XIX^e congrès de Canala (11-12 nov. 1988) appelant tous ses militants à s'engager résolument et en toute liberté dans l'utilisation de l'appareil économique du territoire pour la conquête du pouvoir économique et la mise en place de structures qui permettent l'édification de l'indépendance kanak et socialiste ;

constatant les difficultés rencontrées par les militants tenant au dysfonctionnement des structures, à la mauvaise utilisation des moyens, aux problèmes d'adaptation à l'économie de marché, aux conflits fonciers et politico-coutumiers

considérant leur volonté de s'affirmer en tant qu'acteurs du développement, confirmée par la mobilisation dans les structures économiques et la participation à la mise en œuvre des micro-réalisations et de projets structurants ,

Le XXIII^e congrès de l'Union calédonienne AYE BAA réuni à Houaïlou les 24 et 25 octobre 1992,

dresse un bilan positif de l'action entreprise depuis la signature des Accords de Matignon,

réaffirme que la conquête du pouvoir économique demeure le moyen de créer le rapport de force permettant de mener à terme le processus d'indépendance.

Motion sur le foncier

Faisant suite à la motion n° 3 du congrès BA MEN DJUG réuni à Pouébo les 9 et 10 novembre 1991 ,

appelant les militants de l'Union calédonienne à la mobilisation sur la résolution du problème foncier, préalable à tout développement économique, social et culturel

rappelant l'engagement pris quant à la définition de règles d'utilisation et de gestion du foncier ,

Le XXIII^e congrès de l'Union calédonienne AYE BAA,

rappelle que sa position concernant le foncier, fondement de la revendication de dignité et de souveraineté du peuple kanak, demeure et s'affirme ,

considère dans le cadre de la construction du pays que la contribution foncière doit s'appliquer à tous.

Motion sur les élections législatives

Considérant que les élections législatives de mars 1993 s'inscrivent pour la Nouvelle-Calédonie dans le cadre des échéances politiques liées à la période transitoire définie par la loi référendaire du 9 novembre 1998 ,

considérant la situation actuelle du territoire créée par les Accords de Matignon tenant à la mise en place des provinces, dans le sens du rééquilibrage et du partage ;

considérant le découpage actuel des circonscriptions électorales effectué selon une volonté politique partisane ,

Le XXIII^e congrès de l'Union calédonienne AYE BAA réuni à Houaïlou les 24 et 25 octobre 1992,

demande qu'avant sa décision finale de participer aux élections législatives de mars 1993 le gouvernement français procède à la révision des circonscriptions électorales dans le sens des engagements pris lors de la signature des Accords de Matignon.

Motion sur l'environnement naturel

Considérant la motion du congrès de TAEVAS - Arama (novembre 1985)

considérant la conférence internationale de Rio ,
considérant le choix affirmé de l'indépendance kanak et socialiste et l'engagement dans la conquête économique ,

considérant que l'environnement (terre, forêt, montagne, eau) fait partie intégrante de l'identité kanak ,

considérant qu'un pays indépendant puise sa force dans l'intégrité, la valeur et le respect de son environnement ,

considérant que l'environnement, patrimoine du pays kanak est mis à mal, consciemment ou non, par ses héritiers

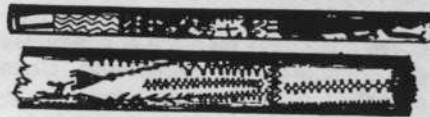
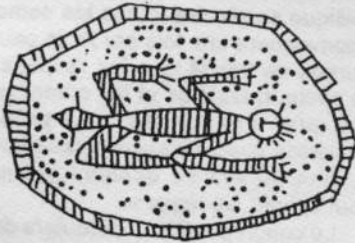
considérant que pour un pays, il est difficile de construire vite sur des cendres

Le XXIII^e congrès de l'Union calédonienne AYE BAA réuni à Houaïlou les 24 et 25 octobre 1992, interpelle ses militants et sympathisants sur l'urgence du problème et les engage à agir rapidement — en soutenant toutes initiatives qui va dans le sens de la lutte pour la sauvegarde du patrimoine, — en mettant en œuvre des actions visant à réduire et stopper les effets mauvais du feu et de tout agent destructeur de l'environnement (pollution minières, destruction des récifs, activités non contrôlées des chantiers) pour qu'à l'heure de son indépendance, Kanak soit un beau pays.

Bureau du mouvement pour l'année 1993	
Président	Burck François
1er Vice-président	Kaloi Richard
2ème Vice-président	Jorédié Léopold
Secrétaire général	Vouty François
1er secrét. gl adjoint	Kapoeri Chanel
2e secrét. gl adjoint	At-Chee Gérald
Commissaire général	Wamytan Rock
Commis. gl adjoint	Xozame Jacques

Commissaires politiques
Région Hoot ma Whaap Pada Joseph, Daye. Alphonse, Tchoeoua Cézelin.
Région Paci-Cemuhi Naouna Pascal, Boano Antoine.
Région Adje Weiry Yannick, Wema Justin.
Région Xaracuu Dohouade Gaetan, Chagniroua Auguste.
Région Djubea Apock John, Akapo Joseph.
Région Iles Kokoetha Paul, Alosio Cyriaque.

Responsables des secteurs approuvés par le congrès
1 — Economie, finances Cortot Gérald
2 — Santé, social Pabouty Raymond
3 — Enseignement, éducation Lepeu Bernard
4 — Justice, droit Déteix Jacqueline
5 — Foncier Naouna Pascal, Vendégou Clément
6 — Relations extérieures, communications, transports Bouanaoué Aymard
7 — Culture Togna Octave
8 — Jeunesse Yeiwéné Damien



L'AFFAIRE SOCABA

(Extrait de *l'Avenir calédonien* n° 1008 (déc. 1992))

Après le rachat par la CIT (la Compagnie d'investissement touristique) de la majorité des parts du groupe SOCABA (le Surf, l'hôtel Ibis et le Casino), il y avait de l'eau dans la gaz.

La CIT a diffusé le 2 novembre 1992 un communiqué dans lequel elle annonce sa prise de participation majoritaire au sein de la SOCABA :

« La Compagnie d'investissement touristique a été amené à prendre une participation majoritaire au sein de la société SOCABA, propriétaire notamment du Surf-Navotel, de l'hôtel Ibis et du Casino Royal à Nouméa. Cet investissement entre dans le cadre d'une stratégie commerciale internationale, visant à harmoniser le développement touristique de l'intérieur et des îles à partir de Nouméa, "réceptif" naturel des visiteurs du territoire. Le groupe ACCOR a confirmé sa volonté de participer à cette opération. Le groupe français, leader mondial de l'hôtellerie, traduit ainsi son intention de faire de la Nouvelle-Calédonie un élément important de son développement dans la zone Asie-Pacifique tout en permettant à la Compagnie touristique, promoteur du Malabou Beach hôtel à Pouébo et du Kouloué-Village Club Mad à Henghène de bénéficier d'un "réceptif" supplémentaire de qualité à Nouméa. Ce partenariat doit bénéficier à l'ensemble de l'hôtellerie calédonienne et devrait se traduire dans les mois à venir par :

- un programme de rénovation et d'extension de l'ensemble Surf Hôtel à Nouméa ;
- un programme d'investissement dans l'intérieur et les îles au travers de la construction de l'Hôtel Casino à Koné et d'une infrastructure hôtelière aux îles Loyauté. »

R. Capdevila

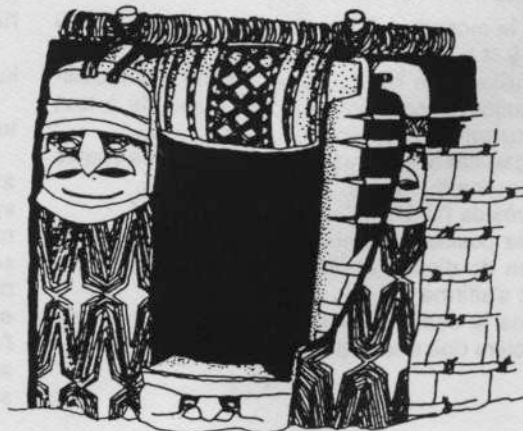
Dr. Gpe ACCOR Asie-Pacifique

R. Pijot
PDG CIT

La Compagnie d'investissement touristique est une société filiale de la Sofinor qui a participé dans le Malabou Beach Hôtel et le Relais du Kouloué. Quant au groupe SOCABA, il est propriétaire du Surf Hôtel et du Casino de Nouméa. Dans l'opération réalisée, le plus important pour la CIT n'était pas simplement le rachat de la majorité des parts, mais surtout l'alliance avec la société hôtelière ACCOR. En effet, c'est une chaîne touristique française qui est la première au monde dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme en général. En 1991-92, le groupe ACCOR a racheté trente-huit hôtels en Australie et s'investit dans notre zone Pacifique. Il faut savoir que, côté à la

Bourse de Paris, le groupe ACCOR, c'est plus de deux mille hôtels de par le monde ou si vous préférez plus de deux cent vingt milles chambres.

Dans l'opération rachat du groupe SOCABA, l'objectif était de réunir le savoir-faire, les chaînes touristiques et le développement du tourisme sur le territoire. Devant la polémique autour de ce rachat, le président de l'UC a voulu rappeler, lors d'une conférence de presse, le 17 novembre 1992, toute la logique de développement sous-jacente dans l'opération du rachat de la SOCABA par la CIT. Suite à cette transaction, le président de la province sud, J. Lafleur, mécontent, s'est exhibé dans une conférence de presse quelque peu ridicule.



« Le développement, gage d'avenir d'un pays en mutation »

Conférence de presse de François Burck

« Il y a un mois se tenait le XXIII^e congrès de l'Union calédonienne. Dans quelques semaines se tiendra le comité de suivi chargé d'effectuer un bilan politique, économique, social et culturel des accords de Matignon, tel que prévu par la loi référendaire. Nous avons toujours compris les accords de Matignon comme un pacte de non-agression entre les partenaires incontournables représentés par le RPCR, le FLNKS et l'Etat français. Plus que jamais ce pacte de non-agression demeure porteur d'une dynamique qui n'aboutirait que par la force du dialogue. En tant que président de l'UC, je me dois d'assumer les tâches pour lesquelles on m'a élu et tout particulièrement pour ce qui nous concerne aujourd'hui : la garantie des accords de Matignon.

« La loi référendaire a inscrit les institutions provinciales dans des limites géographiques qui permettent de mieux gérer et de responsabiliser tout en maintenant la continuité et la solidarité à l'échelon du territoire. Il serait illusoire de vouloir créer des barrières sachant que toute idée de partition économique irait à

l'encontre de toute logique de développement. En effet, si le consommateur se préoccupe de la qualité du produit consommé, sa provenance, qu'elle soit du nord, du sud ou des îles, l'importe peu/ Par ailleurs, dans des secteurs aussi essentiels que sont les mines, le tourisme ou l'aquaculture, où il existe une forte complémentarité entre l'ensemble des provinces, les frontières territoriales deviennent caduques face à la dépendance de l'environnement international. Adhérer à cette logique c'est :

- faire preuve de confiance dans le pays,
- réinvestir localement ses bénéfices,
- participer à la création de richesses nouvelles. C'est aussi contribuer à la recherche de solutions d'avenir acceptables pour tous.

La SLN effectue des extensions de capacité à Nouméa, ouvre le Kopeto en province nord et prend des parts de marché supplémentaires au niveau international. Les bénéfices réalisés par la SMSP ont servi

- a) dans le secteur minier à racheter Nouméa-Nickel, à ouvrir Boakaine à Ca-

nala et à aider à la création de PME/PMI, b) dans le secteur aquaculture, à contribuer à la mise en place d'un élevage de crevettes à Voh,

c) dans le secteur touristique, à réaliser le Malabou Beach hôtel à Poum, le Koulnoué-Village à Hienghène et à procéder au rachat du groupe SOCABA/ Surf Hôtel. Cette transaction, comme le précise le communiqué ACCOR-CIT du 2 novembre 1992, s'inscrit dans cette logique de développement et va se traduire par l'amélioration du réceptif hôtelier (...). Cette transaction, par ailleurs, s'est effectuée avec le n° 1 mondial de l'hôtellerie, le groupe ACCOR, qui manifeste ainsi sa confiance en l'avenir du territoire, ce qui n'a malheureusement pas été compris par le principal média du territoire, événement qui n'a pas été salué à sa juste valeur.

« Au moment où s'annonce l'arrivée de *Club Med II*, où des investisseurs privés métropolitains manifestent par leurs investissements dans l'hôtel Méridien leur confiance au territoire, nous n'avons pas le droit de les décevoir. »

LA TENTATION DU DEVELOPPEMENT SEPRE

(Extrait de *Combat ouvrier* n° 7, 5 déc. 1992)

(...) Pourquoi alors ce courroux de M. Lafleur, et pourquoi ses réactions apparaissent-elles comme singulièrement disproportionnées ? Où réside le malaise ? Les raisons soi-disant économiques ne tiennent pas la route. Certes, quand on se lance dans un gros programme d'investissement comme celui de l'hôtel de la Pte Magnin, on ne souhaite pas qu'il y ait trop de concurrence. Mais enfin, avec ou sans rachat par la Province Nord, il y aurait toujours eu de toute façon ces hôtels pour concurrencer le futur établissement. D'aucun disent que la Province Nord serait venue contrarier des accords de partenariat privilégié entre les promoteurs du futur hôtel, le groupe Air France et le Club Med. A cela, on peut répondre que de toute façon avec ces quatre cents chambres, le futur hôtel de M. Lafleur ne pourrait pas, même s'il le voulait, absorber la totalité des touristes ! On raisonne comme si il y avait un excédent de chambres sur le marché, hors c'est le contraire qui est vrai. La Nlle-Calédonie manque aujourd'hui d'infrastructures hôtelières de qualité. Dans la perspective d'un développement du tourisme, M.

Lafleur n'a pas trop de souci à se faire pour remplir son petit hôtel, on a vu qu'il n'hésitait pas le cas échéant réduction des horaires du casino — à user de mesures de rétorsion pour intimider les récalcitrants. Les raisons sont strictement politiques. Un peu comme lorsque Sarran déclare que les squatters doivent retourner dans " leurs " tribus et n'ont rien à faire à Nouméa, M. Lafleur aurait tendance à considérer que le Sud et Nouméa sont des territoires autonomes pour ne pas dire indépendants, et que les indépendantistes y seraient un peu considérés comme des étrangers. Tant que les Kanak font des petits projets de poulailler et de porcherie dans leurs lointaines provinces, ça va. Tant qu'ils rachètent à prix très fort et par l'intermédiaire de l'Etat français — une société minière basée dans le Nord, ça reste dans l'esprit du jeu. Mais s'ils s'avisent de venir faire du gros business sur son propre terrain, pardon sur " son " territoire, alors là ça ne joue plus et ça ne rigole plus. Cette vision " sanctuaire " de la Province Sud est dominante chez les caciques du RPCR, même s'ils ne veu-

lent et ne peuvent pas l'avouer publiquement. Dans leur esprit, la signature des accords de Matignon aurait consacré un partage tacite du pays en un Sud à dominante blanche et loyaliste et un arrière-pays entre les mains des indépendantistes, des sortes de bantoustans. Dans les limites de ces territoires, chacun fait son propre développement et le conduit à sa guise, ce qui n'empêche pas les échanges et les accords de coopération. En rachetant le groupe Socaba au nez et à la barbe de la grande oligarchie capitaliste de Nouméa, les indépendantistes transgresseraient donc un interdit et franchissent les limites d'une sorte de ligne de démarcation invisible. Oh ! Que l'on se rassure, on finira bien par trouver un *modus vivendi* sous forme d'une *joint-venture* croisée, du genre je rachète les 49% restants de Socaba et je vous réserve 25% du futur hôtel de la Pte Magnin. Sur le terrain du biz, on finit toujours par s'arranger. Pour les autres, pour tous ceux, et ils sont nombreux, qui s'insuient des dangers de partition du pays après 1998, cette affaire résonne comme une sonnette d'alarme.

SQUATTERS : LES EXCLUS DU DEVELOPPEMENT

(extrait de *Combat ouvrier* n° 7, 5 déc. 1992)

Paradoxe ? Lors de la manifestation des squatters le 21 novembre dernier, leurs porte-parole s'en sont moins pris aux propriétaires des terrains occupés et à l'administration qu'aux partis politiques signataires des accords de Matignon, jugés responsables de leur situation catastrophique.

Si les mal-logés ont pris les partis, et notamment ceux du FLNKS, comme cibles de leur mécontentement et de leur ressentiment, et les accords de Matignon comme bouc-émissaire, c'est qu'ils s'estiment, à juste titre, victimes d'une sorte d'exclusion sociale

A la veille du premier bilan d'étape des accords de Matignon, la question de l'habitat social sur le territoire n'a toujours pas été résolue fondamentalement, même si l'Etat, les provinces et les collectivités locales y ont déjà consacré des efforts qui ne sont pas négligeables. Mais les ressources dévolues sont loin d'être suffisantes. La preuve de ce constat les centaines de familles qui, faute d'autres possibilités, se logent dans des cabanes dans Nouméa intramuros ou dans sa périphérie. Une verue sociale qui provoque la colère des groupes de pressions d'extrême-droite et l'agacement de la classe politique en général qui n'aime pas être dérangée. Or les squatters dérangent.

En l'espace de quelques années, des milliers de gens sont venus s'installer à Nouméa dans des abris de fortune, d'abord isolés, puis regroupés en véritables quartiers (Soweto, Tindu). De marginal, le phénomène a pris tellement d'ampleur que les autorités municipales ont fini par prendre conscience de l'existence d'un large sous-prolétariat urbain appréhendé comme une menace pour les "équilibres traditionnels" de la cité (*sic*).

Le développement du phénomène des squatters n'est pas seulement la conséquence de ce que l'on pourrait appeler "l'exode rural" mais du fait aussi que la ville, qui a toujours vécu retranchée sur elle-même, ne s'est jamais réellement préparée à accueillir ce surplus de population. Le chômage fut aussi un facteur aggravant. Mais la raison principale réside dans l'impossibilité pour une majorité de ces personnes d'accéder à un habitat un tant soit peu décent, vu le niveau actuel des loyers pratiqués à Nouméa qui condamne fatalement des tas de gens à vivre en marge de la société. Le moindre studio se négocie aujourd'hui à 60 000F ce qui est une charge

et ont le sentiment que ces partis n'ont que faire de leurs problèmes.

Comment ne pas interpeller les politiques alors que depuis des années ils entendent parler de développement, de rééquilibrage des chances, d'investissements par milliards, de boom immobilier sinon économique et que, dans le même temps, leur situation n'a pas évolué d'un pouce ? Comment ne pas comprendre leur amertume lorsqu'on s'aperçoit qu'à la faveur de Matignon, les riches se sont davantage enrichis et les pauvres davantage appauvris ?

insupportable pour des gens qui touchent la plupart du temps à peine le SMIG et qui ont souvent des familles nombreuses.

Car c'est là qu'il faut préciser une chose très importante contrairement à une image très répandue du squatter asocial, vagabond et passant son temps à fumer du cannabis, ces gens-là ont un travail salarié pour la plupart et cōtisent à la CAFAT. Ils ne demandent pas qu'on leur fasse la charité, mais qu'ils puissent accéder à des logements à loyer modéré, en rapport avec leur niveau de revenus. Cette situation est d'autant plus critique que des centaines d'enfants vivent avec leurs parents dans ces cabanes et évoluent dans un milieu dépourvu de tout ce dont un enfant a besoin pour s'épanouir.

Cette question d'habitat social, qui non seulement ne date pas d'hier mais qui en plus continue de s'aggraver, provoque bien des réactions de la part de la population. Pendant une semaine, les Calédoniens ont vécu au rythme des rebondissements de l'affaire du domaine Tuband. Chacun a pu observer jusqu'où pouvaient aller les autorités du territoire dès le 17 novembre 1992, des grilles sont posées tout autour de la propriété Tuband où les squatters avaient élu domicile, comme pour en faire une réserve. Par deux fois, les occupants des lieux se sont vus infligés des ordonnances d'expulsion. Nombreuses sont les familles vivant dans des conditions de vie et d'hygiène plus que précaires, conditions qui apparemment laissent les dirigeants du territoire indifférents, si ce n'est pour flatter une opinion publique portée sur l'idéologie sécuritaire.

Mais il n'y a pas que des gens indifférents sur le territoire et, pour venir en aide à ces personnes, un comité de

défense et de soutien aux squatters a été mis en place. Des actions sont menées afin de sensibiliser les élus et la population sur un problème qu'il faut résoudre, surtout lorsque l'on entend parler de développement. Le samedi 21 novembre 1992, les squatters et leurs sympathisants ont organisé une marche dans les rues de Nouméa, marche de protestation contre les actions menées à l'encontre des squatters du domaine Tuband et qui les a conduit jusqu'au Haussariat où ils ont été reçus par M. Vincent Bouvier, directeur de cabinet du délégué du gouvernement. A la suite de l'entretien, il a été convenu que les bulldozers cesseraient leurs interventions sur les lieux dit squattés et qu'un contact serait pris avec les propriétaires du domaine afin de trouver des solutions de relogement pour les habitants des cabanes.

Hasards de l'actualité aidant, il était fatal de faire le lien entre les revendications des squatters et l'opération de rachat des plus grands hôtels de Nouméa par la Province Nord. Cela pour dire qu'il faut peut-être se préoccuper des gens défavorisés, en même temps que l'on se préoccupe de développer le tourisme. Le développement, en tout cas pour des indépendantistes, ça n'est pas seulement le tourisme, les échanges économiques entre différents pays du Pacifique, la capitalisation des investissements, bref le développement pour le développement. C'est aussi et surtout le développement du progrès social sous toutes ses formes et pour le plus grand nombre. C'est mettre les ressources économiques au service de l'élévation du niveau de vie des travailleurs et de la population en général.

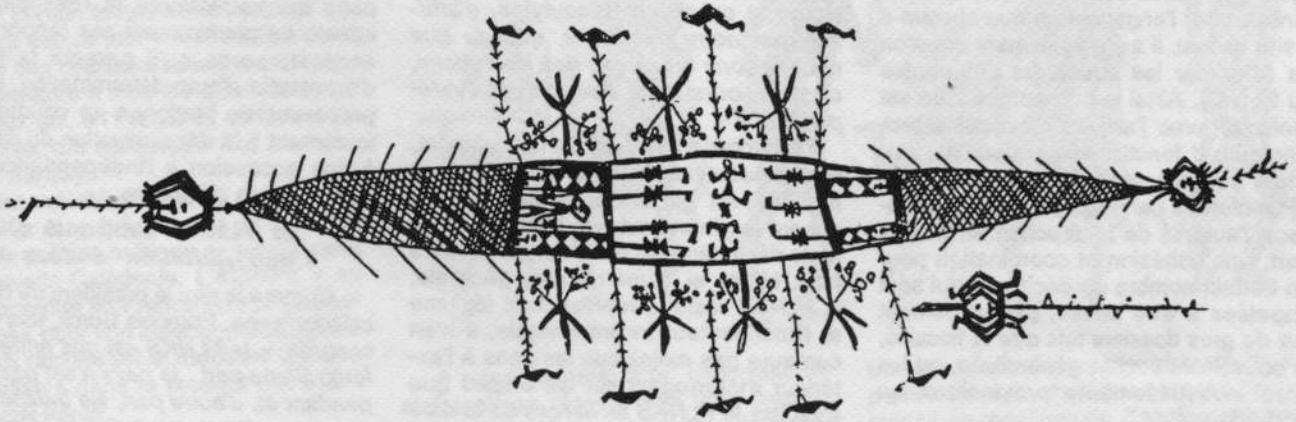
A quoi servirait de remplir le Surf de touristes japonais si, dans les dix ans qui viennent, les squatters de Ducos n'ont pas trouvé de logements décents,

comme c'est le cas des habitants du cantonnement municipal qui attendent depuis vingt ans d'être relogés. A rien ! Et si l'on part du principe qu'on peut racheter des hôtels à Nouméa, on peut aussi dire que le problème des squatters concernent aussi les indépendantistes du Nord et des Iles, car ce sont à 80% des Kanak. Un exemple : avec 10% seulement du prix d'achat des 51% de la SOCABA (en gros deux cents millions), la Province Nord pourrait faire construire quatre à cinq grands foyers d'accueil pour travailleurs. Comme scandale, ce serait bien de faire cet affront aux auto-

rités de la Province Sud, que de venir s'occuper à leur place de " leurs " pauvres !

Un choix de politique se mesure à ses résultats : un choix de développement économique ne se mesurera qu'en fonction des améliorations qu'il sera susceptible d'amener dans le domaine social. C'est d'abord là-dessus, et non sur des abstractions politiciennes, que les indépendantistes seront jugés. L'indifférence serait fatale : de revendication sociale, on risquerait d'en faire un problème politique terriblement explosif.

Combat ouvrier,
journal du l'USTKE
Directeur de publication
Charles Bone
Responsable de la rédaction
Hnalaïne Uregei
2, rue Doniambo,
2ème Vallée du Tir
BP 4166 Nouméa
6 mois 2 200 F CFP (120 FF)
(à l'ordre de SCOV SARL)



L'APPEL A L'UNITE

(rubrique Libre expression, extraite de *Kanak* n° 150, oct. 92)

Si on ne refait pas l'histoire, il semble qu'on subit encore ce que nos grands-pères et pères ont vécu. Malgré les accords de Matignon, le pouvoir économique reste toujours aux mains des colons et des patrons. Ces derniers qui, hier, menaient une politique de mise en minorité du peuple kanak et d'exploitation de main-d'œuvre à bon marché en particulier Océaniens, perpétuent une véritable politique anti-démocratique, nourrie de calomnies, de xénophobies et de spéculations à tous les niveaux. Actuellement, pendant que certains votent des projets ultra-coûteux, d'autres construisent des cabanes. Pendant que certains brassent des millions de francs, d'autres de plus en plus nombreux pointent à l'Agence pour l'emploi. Pendant que certains organisent des licenciements pour plus de fric, d'autres sont acculés à faire des piquets de grève. Pendant que de grandes sociétés par leur gros bénéfices investissent à l'étranger, les enfants de Kanaky réclament travail et logement décents. Et le temps passe. Fatidique pour les " contre ", étape de lutte pour les " pour " La lutte contre l'opresseur, le combat contre l'exploiteur voilà des termes qui mobilisent... dans la pratique, dans les faits...

Les discours ne suffisent plus. Que veulent dire réellement les accords de Matignon dans la province sud ?

La liberté du peuple kanak, la lutte pour sa terre, la reconnaissance de son histoire, de sa culture... sans tomber dans le folklorisme, n'appartiennent qu'à lui. Par contre, la lutte contre l'exploitation sociale doit être plus large, donc faire encore du chemin. Et elle doit être complémentaire à la première. Le patron et le colon se situent objectivement dans un même camp.

Le combat de l'Union océanienne passe inévitablement aujourd'hui par l'unité sur le terrain. Unité contre la droite qui vote des mesures anti-sociales. Unité contre l'Etat français qui se contente d'une position d'arbitre. Unité des Océaniens, des exploités, les colonisés partout, à l'usine, dans les quartiers, à l'école, à la tribu.

Depuis 139 ans, l'Etat français est présent en Kanaky et c'est grâce à la lutte qu'on obtient des choses. Les Kanak l'ont prouvé. L'UO doit être plus ferme et combatif ensemble avec le peuple kanak, luttons ! Au mois de novembre prochain, l'UO organisera sa première convention politique, les organisations, associations progressistes, personnes éprises de liberté et de justice sont invitées à soutenir cette convention politiquement et financièrement.

Sosefo Polele'i, jeune Wallisien.

XI^e CONGRES DU FLNKS DES PERSPECTIVES POLITIQUES A REDEFINIR

(Reportage de Nicole Waia, extrait de *Combat ouvrier* n° 5, 28 sept. 1992)

Redéfinir les perspectives politiques du FLNKS, tel fut le thème du XI^e Congrès de la coalition indépendantiste qui s'est tenu les 29 et 30 août dernier à Poyes-Touho. Le Congrès a donc arrêté des motions pour fixer les jalons d'un projet de société et pour fixer également les perspectives politiques, pour que chaque acteur FLNKS, tant au niveau des décideurs que sont les élus, qu'au niveau des acteurs sur le terrain, puisse avoir des points de repère ou des références pour l'engagement que chacun a à son niveau. Il a été également question de renforcer les structures dirigeantes du FLNKS. Ainsi le bureau politique est renforcé avec l'arrivée d'exécutifs provinciaux. Il fonctionnerait jusqu'au prochain congrès prévu en décembre. Ce BP renforcée permettra, d'une part, d'asseoir l'autorité de la direction et, d'autre part, une cohésion et coordination pour un certain nombre de décisions qui sont appelées à être prises, principalement sur de gros dossiers tels que la fiscalité, la couverture sociale généralisée, ou les gros investissements provinciaux ou territoriaux.

Bureau politique renforcé

Il s'agit de créer un meilleur relais entre la direction du FLNKS, les institutions et la base militante. Ce BP renforcé sera donc un relais d'information, d'explication et de sollicitation. D'autre part, le président Paul Néaoutyine et le vice-président Rock Wamytan ont été reconduits dans leur fonction.

En ouvrant officiellement les travaux du Congrès, Paul Néaoutyine a rappelé que « le FLNKS est toujours en lutte pour l'IKS qui reste l'objectif de base sur lequel s'est constitué le mouvement et pour lequel il a engagé toutes les étapes de la lutte ». Et, dans cet objectif, dira Paul Néaoutyine, « le FLNKS a maintenu le sens de sa participation à tout ce qui a été signé en 1988 ». Il appartient donc au mouvement de valoriser et de redynamiser cette action pour le combat que le FLNKS veut gagner à terme. Cela veut dire aussi, poursuit le président Paul Néaoutyine, « qu'il faut rester à l'écoute des militants et de ceux qui nous observent ».

Le président du FLNKS a par ailleurs rappelé « qu'en s'engageant dans le processus des dix ans, tel que défini par les accords de Matignon, le mouvement, en adoptant une stratégie réaliste au travers entre autre du développement économique, souhaite convaincre les habi-

tants de ce pays que l'indépendance est un objectif, non seulement viable, mais aussi le seul qui puisse tenir la route pour ce pays. C'est pour cette raison, dira encore M. Néaoutyine, que toute action que nous menons doit revêtir un caractère clair et suffisamment transparent pour que les gens puissent nous comprendre et puissent participer avec nous. Cette démarche, a-t-il dit, démontrera les critiques négatives à notre égard. Il est donc nécessaire, a encore ajouté le président Néaoutyine, d'affirmer par notre démarche, que ce que nous faisons au niveau des institutions, c'est toujours dans l'objectif de l'indépendance ».

En abordant le bilan de leur mandat, Paul Néaoutyine et Rock Wamytan ont mis l'accent sur les questions que se posent les interlocuteurs lors des différents déplacements qu'ils sont amenés à faire. Même si, d'une manière générale, le FLNKS reste le représentant légitime et l'interlocuteur incontournable, il n'en demeure pas moins que les gens à l'extérieur s'interrogent sur les étapes que s'est fixé le FLNKS en dehors de la date butoir de 1998 fixée par les accords de Matignon. Et la question qui revient à chaque fois est celle-ci : « Est-ce qu'en 1998, vous aurez réellement l'Indépendance ? » Si le FLNKS est persuadé, les pays qui soutiennent la cause kanak s'organiseront en conséquence.

Le processus de décolonisation verrouillé

Autre sujet abordé par Rock Wamytan, et qui sera repris longuement par Paul Néaoutyine, c'est le scrutin d'auto-détermination. Ainsi, pour les pays soutenant le peuple kanak, dans le cadre défini par les Nations Unies, lorsqu'il y a un processus qui s'engage pour un scrutin d'auto-détermination, la logique veut que le pays colonisateur accompagne les actions pour qu'elles aboutissent à l'indépendance et normalement, le résultat du vote doit déboucher sur l'indépendance. Le gouvernement français tente de faire croire que le scrutin d'auto-détermination qui figure en finalité du processus des dix ans est conforme au type de consultation telle que définie par les Nations Unies. Or, la réalité est tout autre, puisque le référendum de 1998 se situe en fait dans un cadre typiquement français.

La diplomatie française n'informe pas, comme elle est tenue de le faire, aussi bien la quatrième commission que

le Comité des vingt-quatre de l'ONU. Cela démontre le côté pervers du plan Rocard et les deux responsables du FLNKS sont à chaque fois amenés à donner des explications sur cet état de fait. Il convient aussi de rappeler que le FLNKS s'est mis en accord avec les autres signataires, sur le rééquilibrage et le référendum, mais pas sur l'indépendance, dans le dispositif actuel des accords tels qu'ils ont été signés. L'ambiguïté vient du fait qu'aujourd'hui, beaucoup de pays qui soutiennent la revendication kanak, se positionnent par rapport aux accords, parce qu'il garantit la tenue d'un scrutin d'auto-détermination. Or, le processus de Matignon ne conduit pas forcément à la décolonisation du pays et à son accession à l'indépendance, et c'est toute la différence.

Le FLNKS confronté à « une mutation d'idées »

Comme le dira le président de l'Union calédonienne, François Burck, lors de ce congrès, « le FLNKS est pris entre deux feux. D'une part, le pays n'est pas indépendant et, d'autre part, les indépendantistes, en s'engageant dans les accords, travaillent pour l'indépendance. Ils sont confrontés à une mutation d'idées, de pensées et de manière de faire. » Le FLNKS semble condamné à réussir son implication dans la gestion au quotidien du pays à travers les institutions et c'est vraiment là que le mot "convaincre" revêt un caractère primordial pour la crédibilité non seulement du FLNKS lui-même mais surtout pour la crédibilité et la viabilité de l'indépendance. Rien pour l'instant ne permet d'indiquer que le FLNKS soit devenu "convaincant", ne serait-ce qu'aux yeux de nombreux militants qui restent sceptiques. Mais convaincre, cela passe aussi nécessairement par l'unité du mouvement indépendantiste. Ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui. La division constatée dans le FLNKS fait qu'il est incapable de se fixer des perspectives claires et durables, des orientations politiques qui lui permettent une gestion saine des institutions qu'il dirige. L'avenir est donc flou pour le simple militant qui observe de loin.

Restructuration, coordination, transparence dans les décisions : depuis plusieurs années, le FLNKS semble buter sur les mêmes problèmes. Le XI^e congrès apportera-t-il des réponses satisfaisantes ? L'avenir nous le dira.